



Le mag



MAI 25

3 à 8

**BUDGET
COMMUNAL**

9

ÉCOLES

11-12

ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le numéro de mai de notre magazine est consacré au budget communal. Vous le verrez en parcourant ces pages : le budget 2025 reste à la fois équilibré et rigoureusement maîtrisé. Nous avons su contenir nos dépenses de fonctionnement tout en mobilisant efficacement les subventions nécessaires à l'accomplissement de notre projet phare.

Nous avons saisi l'opportunité de bénéficier d'un financement à hauteur de 80 % pour la rénovation énergétique de nos deux écoles. Ce chantier d'envergure marque un pas important vers un avenir plus sobre en énergie, et surtout, plus économe. Grâce à ce soutien financier, nous avons pu préserver la part communale des impôts, sans avoir à l'augmenter.

Il y a une quinzaine de jours, vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres un petit livret rassemblant tous les événements et spectacles prévus pour l'année 2025. Ce guide pratique vous permet de planifier vos sorties à l'avance et d'avoir une vue claire sur l'offre culturelle de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement Madame Laurence Lainé, qui a accepté, avec beaucoup de réactivité et de générosité, de reprendre le flambeau de Monsieur Daniel Poullain, malgré un emploi du temps déjà bien chargé. Ce livret est d'ailleurs né d'une de ses belles idées.

Un petit changement d'ordre personnel, à partir de ce mois je retrouve mon patronyme de jeune fille, si bien que je redeviens Karine Pépin.

Je vous souhaite à tous une excellente lecture... et surtout, prenez soin de vous !

Karine Pépin,
Votre Maire



AGENDA : AVRIL, MAI, JUIN

Dimanche 27 avril – 17h – église de Saint-Saëns : concert d'orgue

Jeudi 8 mai : cérémonies du 8 mai – voir détail dans Association > ACPG CATM

Samedi 17 mai – 20h30 – cinéma-théâtre : "Edmond" d'après Alexis Michalik
7h – 9h – Complexe sportif de la Varenne – 13ème édition du Duchenne Dash, arrêt à Saint-Saëns de 200 cyclistes plus leurs accompagnants.

Mercredi 21 mai – 18h – médiathèque : lecture de "Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler" par Théâtre Musical Coulisses

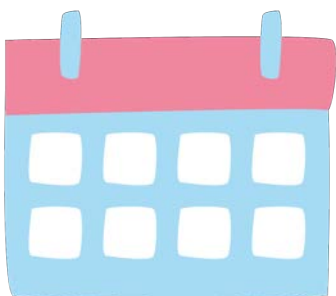
Dimanche 25 mai – de 8h à 18h – centre-ville : vide-greniers

Vendredi 6 juin – 20h30 – cinéma-théâtre : Brass Band en Seine

Samedi 7 juin – à partir de 13h – Varenne Tennis Club : fête du tennis

Vendredi 20 juin :

- de 19h à minuit – centre-ville : Fête de la Musique et marché nocturne
- 20h30 – cinéma-théâtre : Chorale Universitaire de Rouen



BUDGET COMMUNAL

Pour mieux comprendre le budget 2025, voici quelques explications :

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale, il détermine chaque année l'ensemble des actions ciblées qui seront engagées, il est à la fois un acte de prévision et un acte d'autorisation.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune.

Ce budget a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en conservant une qualité de service public,
- initier une démarche de projets pour la commune (rénovation du groupe scolaire, vidéo protection).

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la commune et sont votées en équilibre.

RÉTROSPECTIVES 2024

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisation au 31/12/24	2 581 247 €	3 925 987 €	1 580 157 €	933 208 €

ÉVOLUTION DU BUDGET PRINCIPAL DEPUIS 2019

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
DÉPENSES	1 845 102,54 €	2 155 315,50 €	2 630 757,87 €	2 690 240,21 €	2 581 247 €
RECETTES	2 244 374,60 €	2 404 240,11 €	2 979 512,64 €	2 908 197,91 €	2 936 609 €

LE BUDGET PRINCIPAL 2025

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement représentent **2 596 424.36€**, auquel il convient d'ajouter le résultat de fonctionnement reporté de **697 792.41€**.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, occupation du domaine public, loyers des logements communaux, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat ainsi qu'au résultat de fonctionnement reporté.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **3 294 216.77€** incluant le virement à la section d'investissement de **163 775.60 €**.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées, entre autres, de l'entretien et de la consommation des bâtiments communaux, des achats de matières premières et des fournitures, des salaires du personnel municipal, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	BP 2024	CA 2024	BP 2025
013 – Atténuations de charges	20 000.00 €	12 859.49 €	20 000.00 €
70 – Produits services, Domaines et Ventes	397 000.00 €	191 732.88 €	191 400.00 €
73 – Impôt et Taxes	129 264.00 €	122 314.00 €	40 000.00 €
731 – Fiscalité Locale	1 078 676.00 €	1 265 359.66 €	1 235 368.00 €
74 – Dotations et participations	921 953.57 €	982 155.15 €	901 202.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	195 600.00 €	328 338.61 €	161 300.00 €
76 – Produits financiers	0.00 €	127.55 €	150.00 €
77 – Produits exceptionnels/spécifiques	20 000.00 €	843.64 €	1 000.00 €

Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat de fonctionnement reporté, 002) s'élèvent à **2 596 424.36€** contre **2 893 682.17€** en 2024, ainsi on constate une diminution de **297 257.81€**

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ÉVOLUENT COMME SUIT :

Chapitre 013 - Atténuations de charges

Cela concerne les remboursements par les assurances sur les rémunérations des personnels placés en arrêt pour raisons de santé.

Chapitre 70 - Produits de service

Les recettes de ce chapitre sont les droits et redevances à caractère périscolaire, les concessions dans les cimetières et la mise à disposition d'agents communaux à d'autres collectivités.

Chapitre 73 - Impôts et Taxes

Lors du passage à la M57 au 1er janvier 2023, certaines inscriptions budgétaires sont transférées vers d'autres chapitres comme le 731.

Chapitre 731 - Fiscalité Locale

Ce chapitre regroupe l'ensemble des taxes liées à la fiscalité locale comme les taxes foncières bâties et non bâties et les cotisations foncières des entreprises. Les taux d'imposition communaux restent inchangés pour 2025, à savoir :

- La taxe foncière bâtie = 44.32 %
- La taxe foncière non bâties (TFNB) = 39.87 %
- La taxe d'habitation (TH) = 19.47 %
 - Cotisation foncière des entreprises (CFE) = 17.06 %
 - Ce qui représente, pour 2025, une recette de 1 111 868.00 €.

Chapitre 74 - Dotations et Participations

La tendance générale prévoit une baisse des dotations, ainsi celle-ci est prise en compte dans le Budget 2025 de la commune.

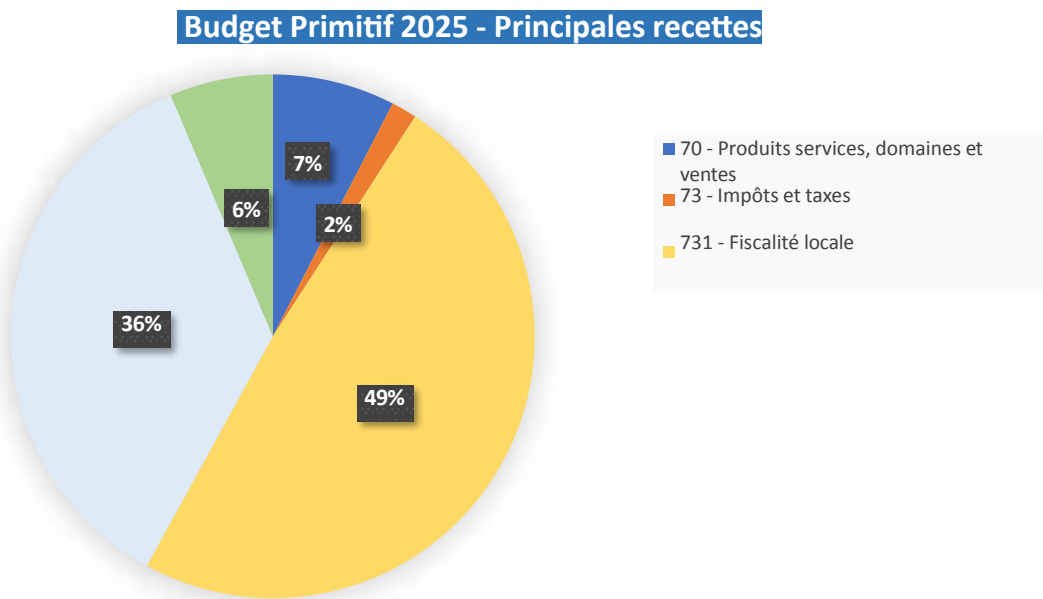
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

Ce chapitre regroupe l'ensemble des revenus liés à la location des immeubles, des remboursements d'assurances et autres.

Chapitre 77 - Produits Exceptionnels/Spécifiques

Ce chapitre n'appelle aucun commentaire.

Les opérations d'ordre-chapitre 042 se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes. Le montant de 46 004.36 € budgété pour 2025 tient compte des recommandations de la Trésorerie.



LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	BP 2024	CA 2024	BP 2025
011 – Charges à caractère general	1 490 620.53 €	816 982.59 €	1 306 984.47 €
012 – Charges de personnel	1 207 500.00 €	1 132 574.59 €	1 193 020.00 €
014 – Atténuations de produits	131 089.00 €	131 089.00 €	131 089.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	371 653.38 €	347 235.57 €	323 574.00 €
66 – Charges Financières	29 900.00 €	25 184.10 €	31 106.27 €
67 – Charges exceptionnelles/spécifiques	20 000.00 €	6 995.02 €	10 000.00 €
68 – Dotations aux provisions semi-budgétaires	4 691.00 €	3 804.35 €	2 711.00 €

Les dépenses réelles de fonctionnement s’élèvent à **2 998 484.74 €** en 2025, soit une diminution de **256 969.17 €** par rapport aux crédits votés en 2024.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ÉVOLUENT COMME SUIT :

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges permettant le fonctionnement de la collectivité (eau, énergies carburants, maintenance des matériels et des véhicules, assurances). Et également inscrit dans ce chapitre la rénovation de l'orgue de l'église.

Chapitre 012 - Charges de personnel

Ce chapitre diminue quelque peu pour la troisième année consécutive, grâce à une réorganisation des services notamment par la mise en place en des différents temps de travail et un réajustement des effectifs. La commune compte au 1er janvier un effectif de 30 agents ce qui représente un équivalent temps plein travaillé de 26.07.

Chapitre 014 - Atténuations de produits

Ce chapitre correspond au versement obligatoire du titre du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) qui a été mis en place suite à la suppression de la taxe professionnelle en 2009-2010. Il constitue un des principaux mécanismes de péréquation en vigueur.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe les indemnités et frais versés aux élus, les subventions versées aux associations et à la participation versée au CCAS.

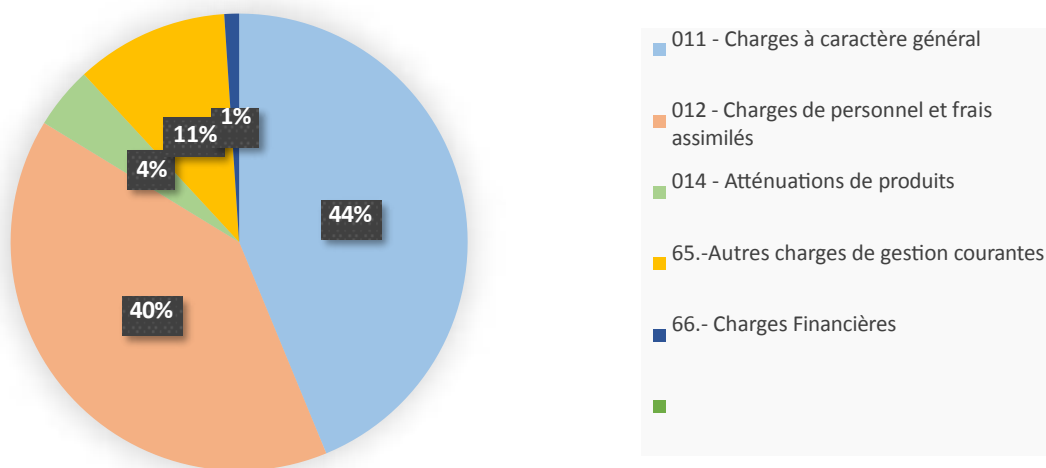
Chapitre 66 - Charges Exceptionnelles / Spécifiques

Il s'agit des intérêts réglés pour honorer les remboursements d'emprunt contractés par la collectivité.

Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles / Spécifiques

Ce chapitre correspond à la régularisation des titres de recettes des années antérieures émis à tort. Le virement à la section d'investissement vient permettre l'équilibre du budget, soit **163 775.60€**.

Budget Primitif 2025 - Répartition des dépenses



VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget investissement est équilibré à hauteur de 2 542 247.99 €. Sont pris en compte dans ce calcul :

- Le virement à la section d'investissement – 163 775.60 € ;
- Le solde d'exécution à reporter en dépense – 36 944.43 € ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) à reporter en recette – 646 949.33 €.

Il est à noter également que l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement s'élève à 249 727.67 €. Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

L'année 2025 sera consacrée principalement aux projets suivants :

- La rénovation du groupe scolaire,
- La vidéo protection.

EAU ET ASSAINISSEMENT

LE BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT EST ÉQUILIBRÉ À HAUTEUR DE :

- Section d'exploitation : 1 317 649.86€
- Section d'investissement : 606 467.71€

Soit un budget global 2025 : 1 924 117.57 €

Le budget annexe eau et assainissement met en perspective des excédents de fonctionnement importants soit 860 244.86 € en 2025

LE SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Le budget SPANC est équilibré à hauteur de :

- Section d'exploitation : 97 857.43 € ;
- Section d'investissement : 50 855.48 €.

Le résultat d'exploitation reporté est de : **89 457.43€**

Les 2 principales recettes d'investissement sont :

- Le virement à la section d'investissement de 30 000.00 € ;
- Le solde d'exécution positif reporté de 20 855.48 €.



TAUX D'IMPOSITION 2025

Madame la Maire rappelle que les taux votés en 2025 sont identiques depuis plus de 6 ans pour la part communale :

Taxe foncière bâtie (TFB)	44,32% produits attendus 950 664.00€
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	39,87% produits attendus 72 244.00€
Taxe d'habitation (TH)	19,47% produits attendus 31 600.00€
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17,06% produits attendus 100 569.00€



NOMS DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	MONTANTS
A.C.B Association Culturelle Brayonne	636,00 €
ACPG-CATM	530,00 €
ADLV	4200,00 €
ASCPB	1113,00 €
CASS	5880,00 €
Cercle Amitiés des Anciens	2000,00 €
Chorale Ensemble	1060,00 €
Claque-Pépins	1446,00 €
Scrabble	890,00 €
Club pongiste	1908,00 €
Coup de théâtre	2226,00 €
Basket	3895,00 €
Judo	2226,00 €
Football	5296,00 €
Footgolf	636,00 €
Les amis de la résidence d'Eawy	1113,00 €
Les restos du coeur	2120,00 €
Mon jardin	932,00 €
Pêcheur Saint-Saënnais	1002,00 €
Notrace Danse	636,00 €
Saint-Saëns fitness	721,00 €
Saint-Saëns Volley	318,00 €
Théâtre Musical Coulisse	1830,00 €
Union Cycliste Saint-Saëns	700,00 €
Furieux d'Eawy	600,00 €
VTC (Varenne Tennis Club)	1908 ,00 €
TOTAL	45 822,00€

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



TRAVAUX

Le personnel des Ateliers Municipaux prépare la semaine pascale en stabilisant et nettoyant les marches de l'église.



PREMIER POINT D'ÉTAPE SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE DE LA VARENNE

Les travaux de rénovation énergétique de l'école de la Varenne ont débuté dès le mois de janvier. Cette première phase a permis la démolition de l'annexe rose, qui n'était plus aux normes, ainsi que la mise à nu intérieure des anciens bâtiments.

Un nouveau sol en béton a été coulé afin d'assurer une isolation optimale du bâtiment. Parallèlement, l'installation du système de ventilation par le plafond a été réalisée, suivie du passage des câbles électriques, avant l'abaissement du plafond. L'isolation des murs est actuellement en cours.

À l'extérieur, à la suite de la démolition de l'annexe, un nouveau mur a été construit et sera prochainement habillé de lattes de bois. L'espace au sol ainsi libéré sera quant à lui réaménagé en espace vert, conformément aux recommandations en faveur de la végétalisation des cours d'école.

Dans une démarche alliant modernité et performance énergétique, de nouvelles huisseries de couleur noire ont été commandées.

Comme en témoignent les photos, le chantier progresse à un bon rythme et la livraison des nouveaux locaux est prévue pour la fin de l'année scolaire. Ainsi, dès la rentrée prochaine, les élèves pourront profiter de ces nouveaux espaces, marquant également le début des travaux pour l'école maternelle.

Nous reviendrons vers vous dans le prochain numéro du mag pour vous informer sur l'organisation des classes pour la rentrée 2025/2026. Maintenant parlons chiffres, en 2025, pour la rénovation énergétique des écoles, la commune va percevoir : 1 486 934.63€ sur une dépense totale de 1 800 000.00€. Ainsi il restera à engager pour ces travaux en 2026 : 287 000.00€, ce qui représente 626€ de subvention par habitant en 2025.



OPÉRATION BERGES PROPRES ET SÉCURISÉES

Tel que prévu dans le contrat de concession de service public (Cf. Article 6.2 Espaces verts et démarche "zéro phyto »), Veolia devait procéder à l'élagage des 7 aulnes se situant sur l'îlet à proximité immédiate du local d'exploitation du forage. Les élus lors de la négociation du contrat ont souhaité uniquement un étêtage et non un abattage afin de préserver les berges de la Varenne. Veolia a donc fait procéder le 25 mars dernier à l'étêtage de 7 arbres par un cordiste spécialisé dont vous pouvez voir ci-contre un petit reportage.



UN LUNDI TOUT EN SOURIRES

Lundi 7 avril, les représentants des Commerçants et Artisans de Saint-Saëns (CASS) se sont rendus à Paris pour assister à la remise des prix de la Journée nationale du commerce de proximité. L'association des Commerçants et Artisans de Saint-Saëns a été nommée dans trois catégories : le concours du label national pour le maintien des 5 sourires, le Trophée des marchés et de l'artisanat ainsi que le Grand Prix du jury, nominations destinées à récompenser le dynamisme, l'investissement de notre association qui défend les commerces notamment lors de la JNCP, journée destinée à mettre en lumière les commerces de proximité nécessaire à l'attractivité et à l'essor de notre ville.

Un immense merci à Christine, Isabelle et Matthieu qui ont représenté avec enthousiasme le savoir-faire de notre charmant bourg !



SAMEDI 14 JUIN
St Saëns fitness et Les furieux d'Eawy vous invitent

SAINT-SAËNS OF COURSE

De 14h à 16h30
DÉFIS MULTI-SPORTS

SANS CHRONO

Départs 17h
TRAIL 16 km
TRAIL 8 km
MARCHE 8 km
TOMBOLA

Village des associations
Défis en équipe de 4 personnes
avec les associations St Saennaises

En soirée BUVETTE et Repas partagé,
tiré du sac, autour du barbecue
Concert d'IDIOMATICS

RDV au complexe de la Varenne

GRATUIT
SUR INSCRIPTION

Lots à gagner

Nos sponsors :

- St Saëns fitness
- AD-Loc
- Les furieux d'Eawy

Saint-Saëns of course
Len'optique à St Saëns / Mairie
06.25.59.01.80
saintsaensfitness@hotmail.com

15 ÈME CHAMPIONNAT DE SEINE-MARITIME DE SCRABBLE À SAINT-SAËNS

- 89 joueurs se sont retrouvés au Vivier pour 2 parties de scrabble en duplicate,
- 6 arbitres confirmés ont géré le bon déroulement de ce tournoi qui s'est terminé à 20h,
- 11 licenciés du club de Saint-Saëns ont participé.
- Félix (15 ans) a fait honneur au club en réalisant, en duo avec Simon Valentin (1ère série), avec "Néologie",
- Annick et Nelly ont été récompensées pour leur classement.

Toutes nos félicitations !



« ZUMBA PARTY FLUO »

L'association Saint-Saëns Fitness vous attend nombreux le vendredi 25 avril au complexe sportif de la Varenne pour une « zumba party fluo », animation accessible à tous, qui débutera à 20h (ouverture des portes à 19h30).

Tarif unique : 5 €

Nous vous proposerons des T-shirts de l'association au prix de 10 €.

Rappel : L'association propose des cours de fitness les mardis de 18h45 à 20h15 (renforcement musculaire de 18h45 à 19h30 et step de 19h30 à 20h15) et les jeudis de 19h15 à 21h (Zumba de 19h15 à 20h10 et cardiofit de 20h15 à 21h).



« LES COULEURS DE LA VARENNE »

L'atelier « Les Couleurs de la Varenne » a bénéficié d'une belle affluence lors du vernissage, le vendredi 21 mars, de sa nouvelle édition. Les murs du Garage se sont illuminés des œuvres inspirées par un double thème original : les poules et l'Angleterre. Artistes et visiteurs, unis par le souvenir et les précieux enseignements du regretté Bernard Pruvost, se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pastels, aquarelles, enluminures, crayons de couleur et acryliques ont une fois de plus enchanté les regards, tandis que cette édition s'est enrichie de sculptures en fer forgé, fruit de l'imagination de Denis Hebert. Cette année les amateurs ont pu admirer les progrès constants des artistes, témoignant de leur maîtrise grandissante et de leur singularité artistique.

Un grand merci à Nicole Jacques, Christiane Laget-Sizorn Sylvie Lamulle, Catherine Lévêque, Solange Maruite, Nadine Potdevin-Hébert, Émilie Potion et Denis Hébert pour leur engagement et leur précieuse contribution.



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE

Le démontage de notre grand orgue débutera dès le 28 avril, pour une durée estimée à une dizaine de mois. Dimanche 27 avril marque donc une étape symbolique : le tout dernier concert avant la mise en restauration de cet instrument exceptionnel.

Pour l'occasion, trois organistes prendront place à la tribune : Vincent Bénard, Aurélien Hermier et Guillaume Hermier.

Vincent interprétera un concerto en sol mineur de Vivaldi, ainsi qu'une seconde que vous aurez le plaisir de découvrir. Aurélien proposera un Prélude et Fugue en mi mineur de Bach, suivi d'une pièce de Widor.

Quant Guillaume, il jouera une transcription de Saint François de Paule marchant sur les flots de Liszt, accompagnée d'une autre pièce de son choix.

Venez nombreux vous imprégner une dernière fois des sonorités uniques de notre grand orgue, et gardez-en la mémoire vive pour mieux apprécier, dans quelques mois, les bienfaits de sa renaissance.

Eglise de Saint-Saëns
Dimanche 27 avril 2025 à 17H

CONCERT D'ORGUE

Vincent Bénard
Guillaume et Aurélien Hermier

Œuvres de Bach, Liszt, Vivaldi, Widor

Entrée libre – Collecte au profit de la restauration de l'orgue

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

À l'occasion de la cérémonie du 8 mai, le Président et les membres du bureau invitent tous les camarades A.C.P.G. – C.A.T.M. à se joindre à eux pour la cérémonie avec leurs décorations.

Déroulement de la journée :

- 9h30 : messe du souvenir par l'Abbé Pierre- Patrice Tchamabé à l'église de Bellencombre,
- 11h00 : rassemblement devant l'hôtel de ville de Saint-Saëns, pour dépôt de gerbe au monument aux morts. La Marseillaise sera chantée par les enfants des écoles. Le message du 8 mai émanant du Ministère des Anciens Combattants sera lu par le Président puis dépôt de gerbe et chant des partisans par les enfants des écoles à la Stèle Pierre Brossolette,
- 11h45 : retour au Vivier pour diverses allocutions, et vin d'honneur,
- 13h00 : banquet.

Pour les Camarades désireux d'assister au banquet à la salle du Vivier, il est important de se faire inscrire auprès du Président (Alain Lippmann : 0778643981) ou du trésorier (Claude Fournier : 0622994510) pour le 30 avril dernier délai.

La participation est de 30€ pour tous les camarades adhérents, 28€ pour les veuves d' A.C.P.G.- C.A.T.M. et 36€ pour toute autre personne.

Merci de nous appeler par téléphone pour confirmer ou infirmer votre inscription à ce banquet.

Le Président des A.C.P.G. – C.A.T.M. de Saint-Saëns
Alain Lippmann



En présence de Monsieur Adjulian, président des ACPG CATM régional, Monsieur Alain Lippmann, Monsieur Claude Fournier et les membres du bureau ont adressé leurs salutations et leurs vœux à l'occasion de l'assemblée générale du 1er mars qui s'est tenue devant un auditoire nombreux et attentif.

Monsieur Fournier, trésorier, rappelle l'importance du déploiement des drapeaux, symboles de notre Nation et de notre mémoire collective : « Par ce geste, nous honorons nos frères tombés et affirmons notre engagement à ne jamais les oublier ».

Une fédération au service des siens

Depuis toujours, notre fédération place l'action sociale au cœur de ses priorités, fidèle à sa devise : « Tout le monde a besoin de tout ». En 2023, elle a versé 365 492 € aux adhérents les plus démunis, permettant ainsi 5 886 hospitalisations de longue durée, une aide directe à 383 enfants en situation de handicap, des secours exceptionnels aux adhérents en grande difficulté.

Une communauté forte et unie

Pour rappel : à partir de 1963 les combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc rejoignent leur aînés au sein de la fédération devenue Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc. Puis en 1975, les veuves d'anciens combattants décédés, devenues ressortissantes de l'ONAC, rejoignent la Fédération ainsi que les combattants et victimes de guerre de tous les conflits (Corée, Indochine, Guerre du Golfe, Forpronu, militaires des opérations extérieurs OPEX).

La fédération totalise plus de 180 000 adhérents ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, répartis dans 97 associations départementales en France, en outre-mer, en Belgique et à Jersey. La force collective est essentielle pour défendre nos droits et notre reconnaissance.

Des avancées significatives

La carte du combattant : désormais accessible après 112 jours de présence (contre 120 auparavant), 8 500 camarades en bénéficient déjà. Les OPEX y ont droit, affirmant ainsi la reconnaissance de leur engagement. L'allocation de reconnaissance du combattant est portée à 826,80 € par an depuis le 1er janvier 2024.

Les veuves, un combat pour l'égalité

Un constat qui n'est pas dans l'air du temps : 25 % de nos membres estiment encore que les femmes n'ont pas leur place dans notre association. Pourtant, 75 % reconnaissent leur légitimité et plaident pour une reconnaissance pleine et entière. Notre engagement ne doit laisser personne de côté rappelle Monsieur Claude Fournier.

Préserver la mémoire, c'est protéger l'avenir

Aujourd'hui, le respect et la considération pour les anciens combattants s'effritent. Claude Fournier a tenu à rappeler deux citations essentielles de Winston Churchill :

« Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur. »

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre. »

Ne laissons pas l'oubli effacer nos combats, la section de Saint-Saëns représente encore plus d'une cinquantaine d'adhérents, notre devoir est de transmettre, protéger et défendre ceux qui ont servi la Nation. L'après-midi s'est ensuite terminée autour d'un verre de l'amitié.



Une année contrastée, des perspectives affirmées

Réunion annuelle **des Gendarmes de la Communauté de Brigades du territoire Tôtes – Saint-Saëns** : une année 2024 « historiquement catastrophique », surtout pour Saint-Saëns, mais un bon premier trimestre 2025 avec de fortes ambitions annoncées.

Le mardi 18 mars, les militaires avaient choisi Saint-Saëns et son Cinéma-Théâtre pour leur inspection annuelle, après Tôtes l'an dernier.

Étaient présents, outre les élus des 37 communes concernées (pour un large territoire de presque 26000 habitants sur 341 km de large, soit un gendarme pour 1290 habitants), le Major Fauqueux (dirigeant la compagnie opérationnelle de Tôtes-Saint-Saëns), l'adjudant-chef Hauchecaurne (dirigeant depuis maintenant 12 ans de la brigade de Saint-Saëns), le Commandant Baylac-Choulet (situé à Neufchâtel-en-Bray, leur supérieur) ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Monsieur Gilles Frelaut, premier adjoint au Maire de Saint-Saëns, après un discours d'accueil chaleureux et élogieux envers nos gendarmes (« nous soulignons l'importance d'une gendarmerie proche des citoyens et élus, c'est plus que jamais nécessaire, et nous nous battons pour que cela demeure. »), laisse la parole au Major, et là, force est de constater que 2024 a été une année très difficile.

Certaines circonstances, comme les effectifs cédés pour les JO (comme partout en France), peuvent expliquer certains mauvais résultats, de la même manière qu'un effectif réduit de moins 3 (comblé en 2025) face à une recrudescence par exemple de cambriolages « lointains » (Rouen, Dieppe, voire région parisienne, nos villes et villages étant irrigués d'autoroutes et de voies rapides).

Le Major Fauqueux et le Chef d'escadron Baylac-Choulet souhaitent d'ailleurs, comme en 2024, démanteler ces gangs de cambrioleurs, de la même manière qu'ils vont fortement durcir les contrôles des flux sur route (alcool, stupéfiants, vitesse) affirmant qu'aucune tolérance ne sera acceptée avec une présence nettement accrue sur le terrain : « vous allez nous voir et nous allons être intraitables ! » lance le Commandant, désappointé par le nombre de morts et de blessés de la route sur le territoire.

Vidéo- protection

Tous les gradés aspirent à une seule chose, prioritaire à leurs yeux en 2025 sur le territoire dont ils s'occupent : la nécessité absolue de convaincre les maires, dont celle de Saint-Saëns, d'investir dans la vidéo-protection, qui peut mailler le territoire avec, en 2025, près de 20 communes équipées et interconnectées de Tôtes à Saint-Saëns et voire plus. Il est inadmissible qu'on puisse enlever un enfant à un arrêt de bus scolaire sans être filmé en 2025 !

Les chiffres désastreux de Saint-Saëns

D'ailleurs, ceci expliquant certainement cela, Saint-Saëns apparaît en tête de tous les mauvais classements de la Gendarmerie : première en délinquance générale avec 73 crimes et délits sur 713 ; 12 cambriolages et 127 interventions sur l'année dernière dont 35 % de nuit (pour l'ensemble de la zone).

La hausse est très importante et le taux d'élucidations a régressé d'un tiers, tombant à 40 %.

En revanche, en accord avec les objectifs 2025, les résultats du premier trimestre sont vraiment bons, avec un tiers de baisse d'atteinte aux biens et aux personnes et aux cambriolages par rapport à la même période en 2024 !

Tout n'est donc pas désespéré et les militaires sont plutôt optimistes. Ils ont complété leurs effectifs et entretiennent de bonnes relations avec les élus de terrain, indispensables à leurs actions.

Quatre objectifs majeurs pour le territoire en 2025

Le Commandant Baylac-Choulet, déterminé, s'exprime ainsi : « nous augmenterons les services de proximité auprès de la population et des élus, ainsi que la lutte contre la délinquance générale en nous concentrant contre les cambriolages et les violences intra-familiales, nous lutterons encore plus fortement contre les incivilités routières et continuerons à promouvoir l'indispensable vidéo- protection. »

Dans une très bonne ambiance avec les élus, un vin de l'amitié a clôturé les débats (? jamais en service !)

MÉDAILLÉS MILITAIRES

La commune de Saint-Saëns a généreusement mis à disposition de l'Association des Médailleurs Militaires la salle du Vivier, permettant ainsi la tenue de leur assemblée générale en matinée, suivie d'un repas convivial.

Les participants ont été chaleureusement accueillis par Madame Élie ainsi que Messieurs Frelaut et Tacconi. Un dépôt de gerbe s'est tenu au monument aux morts, en présence de Madame Billoquet, conseillère départementale, du Major Fauqueux, de nombreux élus et médaillés militaires.

Il est bon de rappeler que, au début du XXe siècle, il n'existait ni couverture maladie, ni allocations familiales, ni colonies de vacances. C'est dans ce contexte que, en mars 1904, un groupe de médaillés militaires prit l'initiative de fonder une association destinée à défendre leurs droits : la Société d'Entraide de la Médaille Militaire.



LE PRINTEMPS LIVRE SES NOUVEAUTÉS À LA MÉDIATHÈQUE

Pierre Lemaitre, Marie-Bernadette Dupuy, David Foenkinos, Agnès Martin-Lugand, Joël Dicker, Agnès Ledig : ce ne sont là que quelques-uns des auteurs dont les tout derniers romans viennent d'arriver à la médiathèque municipale, suite à un achat de nouveautés en mars. Les adeptes de polars pourront quant à eux retrouver Lisa Gardner, Céline Denjean, Bernard Minier ou encore Jean-Christophe Grangé.

Au rayon jeunesse, de nombreux albums, romans et documentaires ont fait leur entrée, autant pour les débutants que pour les grands lecteurs. En outre, plus de 300 livres de la médiathèque ont été échangés récemment avec le bibliobus départemental, apportant donc un lot supplémentaire de nouveautés à découvrir, pour tous les âges.

Le mois de mars a aussi été marqué par le Printemps des Poètes, célébré le samedi 15 tout au long de la journée. Neuf enfants et cinq adultes ont participé à l'atelier de création animé bénévolement par Lucette le matin, donnant forme à diverses sculptures en fil de kraft armé. Puis quinze enfants et autant de parents ont suivi les aventures du lutin « Monsieur Boudebois », présentées par Marmantine. C'était la première fois que cette conteuse professionnelle venait à Saint-Saëns. Elle a accompagné ses contes avec de petits instruments de musique, que les plus jeunes ont pris plaisir à essayer à l'issue du spectacle.

Une nouvelle boîte à livres fabriquée à Saint-Saëns aux Ets Lerat est venue remplacer une boîte vieillissante qui n'était plus adaptée aux dépôts de livres.

Prochainement, le Cercle des lecteurs sera à l'honneur le temps d'une soirée. Fondé en novembre 2016, ce petit groupe de passionnés de lecture se réunit tous les trimestres à la médiathèque. Dans une ambiance conviviale, le but est de partager ses coups de cœur, pour toutes sortes de livres : romans, polars, bandes dessinées, albums pour enfants, etc. Le Cercle des lecteurs est ouvert à tous, il suffit d'aimer lire et partager ses lectures pour en faire partie. La prochaine rencontre est donc prévue le mercredi 30 avril à 18 h à la médiathèque, n'hésitez pas à en franchir la porte si vous le souhaitez.

Puis le mercredi 21 mai à 18h, le Théâtre Musical Coulisses présentera une lecture de conte, gratuite et pour tout âge : « Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler » de Luis Sepulveda, célèbre écrivain chilien. Ce sera le premier d'une série de trois spectacles proposés cette année à la médiathèque par le Théâtre Musical Coulisses, compagnie professionnelle installée à Saint-Saëns depuis 40 ans. Les deux lectures suivantes sont programmées les 15 octobre et 19 novembre. La voix d'Elisabeth Touchard, accompagnée par la guitare d'Henry Dubos et le piano de Tania Dubos, permettront de (re)découvrir « Le Petit Prince » et « La petite fille de Monsieur Linh ».



Nouveautés

Printemps 2025

Romans :



Polars :



Témoignage :



BD :



Ajouts en avril-mai :

Romans :



Polars :



CINÉMA



MINECRAFT Dimanche 4 mai, 15h30

Bienvenue dans l'univers de Minecraft, où imagination rime avec survie ! Garrett, Henry, Natalie et Dawn, quatre outsiders, se retrouvent projetés sur La Surface : un monde cubique peuplé de créatures comme les Piglins et Zombies. Aux côtés de Steve, expert en fabrication, ils doivent apprendre à survivre, protéger ce monde et découvrir le pouvoir de leur créativité pour espérer rentrer chez eux... et grandir dans le monde réel.
Durée : 1h41



Ma mère, Dieu & Sylvie Vartan Dimanche 4 mai, 17h30

En 1963, Esther donne naissance à Roland, atteint d'un pied-bot. Contre l'avis de tous, elle lui promet une vie merveilleuse. Portée par un amour inébranlable, elle se bat pour tenir sa promesse. Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan raconte, avec tendresse et humour, l'histoire vraie d'un combat maternel hors du commun.
Durée : 1h42



MOON LE PANDA Dimanche 18 mai, 15h30

Tian a 12 ans quand il est envoyé chez sa grand-mère à cause de ses mauvais résultats à l'école. Loin de la ville, dans les mystérieuses montagnes chinoises, il se lie d'amitié en secret avec un panda qu'il nomme Moon. C'est le début d'une incroyable aventure qui va changer à tout jamais sa vie et celle de sa famille.
Durée : 1h40



DOUX JÉSUS Dimanche 18 mai, 17h30

Sœur Lucie, religieuse dévouée, décide de fuir son couvent au bout de 20 ans pour retrouver son amour de jeunesse. C'est pour elle le début d'une aventure extraordinaire qui mettra sa foi à l'épreuve et la confrontera au monde d'aujourd'hui plein de surprises et de tentations...
Durée : 1h26

Compagnie professionnelle installée à Saint-Saëns depuis plus de 40 ans, le Théâtre Musical Couillises crée de nombreux spectacles dans différents domaines artistiques : théâtre, chansons et marionnettes. Il se consacre aussi à la lecture à voix haute pour partager la littérature avec le public. Les textes dits par Elisabeth Touchard sont rythmés par la guitare de Henry Dubos et le piano de Tania Dubos.

Ils proposent à la médiathèque de Saint-Saëns trois spectacles.

Mercredi 21 mai à 18h :
« Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprend à voler »
de Luis Sepulveda



Affiche réalisée par Henry



Mercredi 15 octobre à 18h :
« Le Petit Prince »
d'Antoine de Saint-Exupéry

Mercredi 19 novembre à 18h :
« La petite fille de Monsieur Linh »
de Philippe Claudel



www.tmcouillises.com



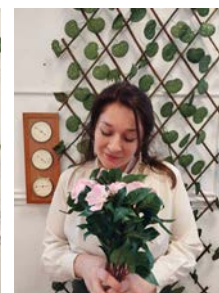


29° À L'OMBRE - CIE LES ENFANTS RÊVEURS

La façade du cinéma-théâtre de Saint-Saëns était toute éclairée samedi 12 avril pour accueillir le premier spectacle théâtral de la saison. Grâce au coup de coeur de Bruno Lomenède et sa compagnie « coup de théâtre », le public venu très nombreux a eu le plaisir d'applaudir la deuxième création de la Compagnie des Enfants Rêveurs avec « 29° à l'ombre » un vaudeville savoureusement facétieux et virevoltant d'Eugène Labiche.

Cette courte pièce malicieuse, tout en rythme et en rebondissement est un tournant dans la vie professionnelle d'Emma et Nina puisque c'est la première fois qu'elles endossaient le costume de metteuses en scène. Une épreuve du feu brillamment relevée tant leur regard complice et inspiré a su insuffler une fraîcheur inattendue à ce classique du XIX siècle.

Par le jeu des comédiens, leurs expressions, leurs gestes, elles ont dépoussiéré cette comédie de mœurs où s'ébattent des hommes un peu ballots et des femmes perfides et piquantes comme de petites guêpes dans un ballet de quiproquos de toujours. Emma et Nina s'apprêtent à faire voyager ce spectacle sur notre territoire avec le doux rêve de le faire résonner dans le cadre d'un jardin verdoyant.



RETOUR SUR UN DIMANCHE APRÈS-MIDI TRÈS JAZZ

L'équipage qui composait ce bateau enchanté a embarqué le public sur des rythmes très jazzy de standards américains et de bossa-nova brésiliennes. Mais pourquoi ce trio de musiciens a-t-il appelé sa formation « Fairy Boat » ? La réponse est dans les instruments qui les accompagnent sur scène : B pour batterie, O pour orgue, A pour accordina et T pour trombone. De plus, ces trois compères étaient accompagnés d'Amélie Payen, chanteuse yvetotaise, qui d'une musique de film à l'autre, a revisité « Ménéilmontant » de Charles Trenet, « I've got you under my skin » de Frank Sinatra ou « a felicidade » du film Orfeu Negro pour les airs les plus connus des années 50 et 60.



VOYAGE PHOTOGRAPHIQUE À CUBA

L'exposition Cuba, signée par la photographe Laetitia Benadi, invite à un voyage au cœur de l'île caribéenne. À travers son objectif, elle capture avec finesse et intensité les scènes de la vie quotidienne cubaine, où se mêlent sourires chaleureux, façades patinées par le temps, voitures américaines aux couleurs éclatantes et ambiances musicales enivrantes. Chaque cliché dévoile bien plus que cela, il nous entraîne vers une histoire, un fragment d'âme, une lumière particulière. Haute en couleur, cette exposition raconte des histoires singulières, de résilience, de courage et de passion ; une fenêtre ouverte sur des instants ordinaires reflétant la diversité des expériences humaines sur cette île fascinante.

Installée le long de la Varenne, cette exposition s'inscrit parfaitement dans l'énergie printanière du lieu, offrant aux promeneurs une immersion colorée pleine de poésie. Laetitia Benadi réussit ainsi à retranscrire l'authenticité et l'émotion de ses rencontres, dans un regard à la fois tendre, curieux et profondément humain.



L'ÉTÉ AVEC LA POSTE

Le bureau de la Poste de Saint-Saëns sera fermé les semaines :

- 28 (du 7 au 12 juillet)
- 30 (du 21 au 26 juillet)
- 32 (du 4 au 9 août)



À SAINT-SAËNS, LA CHARCUTERIE SE CONJUGUE AU FÉMININ

Le paysage commerçant de Saint-Saëns s'enrichit d'une nouvelle venue : Mme Charlène de Carvalho reprend les rênes de la Maison Dumont, bien décidée à y insuffler sa touche personnelle. Dès le mois de mai, les clients pourront découvrir une carte généreuse de spécialités apéritives soigneusement élaborées.

Forte d'une expérience de quinze années dans l'univers de la charcuterie, Mme de Carvalho n'est pas une inconnue du métier. Depuis 2016, elle officiait au sein du magasin Leclerc de Saint-Valery-en-Caux, où elle dirigeait l'ensemble des préparations chaudes, froides et le pôle restauration.

Monsieur Dumont continuera de transmettre son savoir-faire en produisant les charcuteries traditionnelles, tandis que Laure, fidèle au comptoir, affiche un sourire complice, heureuse d'accueillir une partenaire féminine dans cette nouvelle aventure.



INCIVILITÉS

Nous avons ressenti de la colère en découvrant cet acte de vandalisme sur la réserve incendie au lieu-dit la Martinique. La bâche n'est hélas pas réparable, ce qui implique un coût pour la commune d'un minimum de 7 000€. Avant que la bâche ne soit changée, les habitants limitrophes ainsi que la salle de sport de la Varenne voient leur protection incendie réduite à néant. La commune a déposé plainte auprès de la gendarmerie.

Karine Pépin



TENNIS
Fête du tennis
Thème Japon
Varenne Tennis Club
Samedi 7 Juin 2025

13h00 - Initiation tennis ouverte à toutes et à tous
(Amateurs vos copains)

13h00 - 13h30 - Pré inscriptions école de tennis

14h30 - Animations pour petits et grands

16h45 - Remise de diplômes école de tennis

17h00 - Finale du tournoi de doubles

18h00 - Mot du président et pot de l'amitié

20h00 - Repas (*) par Fuji Cafe

*Apéritif - Alcool pour les grands, boissons japonaises pour les petits
Entrée - 10€ (10€ 50€ - 20€ entrée, entrée à 10€ pour 10€)
Dessert - 10€ (10€ 50€ - 20€ entrée, entrée à 10€ pour 10€)

Pensez à réserver rapidement pour le repas

Inscriptions & Informations
06 72 21 22 19
Alexandre BOUQUET

VTC
JAN SAËNS

Magiline
PISCINES
SAËNS

SOS Loc
SAËNS

SAËNS



LE TOURNIQUET
Présente

« EDMOND »

D'après Alexis MICHALIK

SAMEDI 1^{er} FEVRIER 2025 à 16h

A LA SALLE DES FETES
DE MESNIERES-EN-BRAY

ERRATUM CONCERT AMÉLIE AFFAGARD LE VENDREDI 14 NOVEMBRE

ETAT CIVIL

DÉCÈS :

- Serge LEBLANC, né le 15 mai 1939 et décédé le 20 février 2025.
- Olga GRENIER épouse MOUCHARD, née le 07 mars 1933 et décédée le 28 février 2025.
- Gilberte CONTREMOULIN épouse DUPERRON, née le 12 août 1925 et décédée le 09 mars 2025.
- Colette BONNIFET épouse COUROYER, née le 19 mars 1936 et décédée le 18 mars 2025.
- Yvette LEVÊQUE épouse FOURCIN, née le 12 février 1931 et décédée le 21 mars 2025.
- Nelly LEGENDRE épouse LANNEE, née le 13 avril 1934 et décédé le 02 avril 2025.
- André VAN COILLIE, né le 31 octobre 1933 et décédé le 03 avril 2025.
- Daniel HAVARD, né le 13 juin 1948 et décédé le 11 avril 2025.

NAISSANCES :

- Mona LÉGUILLON, née le 05 mars 2025 à Mont-Saint-Aignan.
- Hayden CAULE, né le 14 mars 2025 à Mont-Saint-Aignan.

HÔTEL DE VILLE - BP 09 - 76680 SAINT-SAËNS
Tél : 02.35.34.51.19 - mail : contact@saintsaens.fr

Rédaction : Mairie de Saint-Saëns - BP 9 - 76680 Saint-Saëns
Impression : Groupe Morault Imprimerie Sodimpal - 111 rue du Général de Gaulle -
76520 Franqueville-Saint-Pierre
Conception graphique / mise en page : Tapa Idée

Directrice de la rédaction : Karine Pépin

